



**ACADÉMIE  
DE REIMS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE : FICHE PROFIL DE POSTE**

### **Etablissement :**

**Clinique soins – études de Vitry-le-François**  
**54 avenue Marcel Bailly**  
**Annexe du lycée François Ier de Vitry-le-François**  
**51300 Vitry-le-François**

**Discipline concernée : Anglais**

**Intitulé du poste : Enseignement**

**Nombre d'heures de chaque poste : 18h**

### **1) Description générale du cadre institutionnel du poste**

Répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes malades, les cliniques soins-études de la Fondation santé des étudiants de France proposent des prises en charge permettant d'associer des soins prolongés avec la poursuite ou la reprise d'études. Si leur objectif manifeste est de permettre un maintien de la scolarité, les projets soins-études ont aussi l'ambition d'utiliser l'articulation des soins et des études comme un ressort du traitement médical.

L'annexe du lycée François Ier est intégrée dans une clinique soins - études de la Fondation Santé des Etudiants de France. Cette structure accueille

- des lycéens de seconde, première et terminale (voie générale et filière STMG),
- des élèves en situation de rattachement,
- des élèves qui, du fait de leur maladie, arrêtent leur scolarisation dans les filières générales et sont pris en charge dans un module spécifique.

### **2) Types de missions**

Le projet de santé prend en compte, au-delà de la dimension physique et psychique de la pathologie, la prévention, les suites des maladies, l'intégration familiale, l'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage de l'autonomie. Ce projet laisse prioritairement place à la dynamique thérapeutique. Il permet d'accompagner les patients et leurs familles dans la reprise de l'apprentissage scolaire, avec ses difficultés et parfois ses désillusions. Les missions des enseignants de l'annexe sont celles de tout professeur de l'Éducation nationale : enseignement, orientation, surveillance et corrections des examens dans le respect des directives ministérielles. Il s'agit d'assurer aux élèves la scolarisation adaptée à leurs capacités, leurs projets et à leur état de santé, en adaptant les approches pédagogiques aux pathologies et difficultés scolaires des patients-élèves. Le projet de sortie doit être particulièrement investi, si possible en lien avec les établissements d'origine des jeunes.

### 3) Particularité des élèves et caractéristiques de la population accueillie

Les patients-élèves accueillis présentent généralement des troubles psychiques sévères, qui ont entraîné une période de déscolarisation plus ou moins longue. Le projet de poursuite ou de reprise des études est associé étroitement au projet médical. L'entrée à la clinique se fait sur décision médicale et scolaire.

### 4) Conditions d'exercice

Le projet pédagogique est associé au projet médical et s'adapte au plus près de l'évolution du jeune par une collaboration étroite entre les équipes pédagogique et soignante, qui favorise la cohérence du projet.

Sans le contexte précédemment exposé, les tâches et conditions d'exercice de l'enseignant sont diverses :

- Enseigner à des élèves de tous niveaux dans le respect des cursus et des programmes nationaux
- Enseigner dans des conditions variables : classe normée, dispositifs variés, etc.
- Travailler en collaboration étroite avec ses collègues en équipes pluridisciplinaires
- Respecter les directives médicales concernant les élèves et les horaires de soins de chacun, s'adapter à une classe où l'effectif peut être mouvant au cours de l'année mais aussi pour une seule heure de cours
- Intégrer que l'emploi du temps du patient-élève est adapté aux soins, et modifiable en tant que de besoin
- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions pluridisciplinaires de concertations "soins-études" pour élaborer et suivre le projet individualisé du patient-élève
- Participer à des projets de prises en charge pédagogiques alternatives qui s'adressent à des élèves en grande difficulté et à ceux qui arrivent après une longue période de déscolarisation
- Participer à tout projet en direction des établissements extérieurs (conférences, réunions d'information, transfert de compétence, tutorat, formation).

### 5) Compétences particulières attendues

Les enseignants affectés au service des études devront mettre en œuvre le projet scolaire défini pour chaque patient-élève :

- Travailler avec des élèves en grande souffrance psychique (patience, bienveillance, sens de la discrétion et de la confidentialité)
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et en concertation avec les soignants, dans le respect de son identité professionnelle « Éducation nationale »
- S'adapter à une pédagogie individualisée et à des structures souples et variables dans le temps
- Savoir remettre en cause sa pratique d'enseignant
- Être disponible, dynamique, à l'écoute, capable de s'investir dans des projets innovants ou de les susciter
- Développer des outils d'évaluation adaptés et individualisés
- Participer à des actions de formation avec ses collègues ou pour des collègues d'établissements extérieurs

### 6) Commentaires

Les candidats au poste peuvent compléter leur information

- en visitant le site de la Fondation Santé des Etudiants de France : <http://www.fsef.net/>
- en contactant le service Études de la clinique de Vitry-le-François (secrétariat : 03 51 25 24 89).